

Image not found or type unknown



Banque de France (dettes)

Par **incognitos**, le **20/08/2016** à **17:53**

Bonjour , nous avons finis les deux années prévue auprès de la banque de France , second dépôt en banque de France refusé impossible de vendre notre maison pas notre faute ,dont sa passe au juge la réponse doit être donnée en septembre , par contre même la vente de notre maison ne couvrirais pas les dettes , pensez vous que la juge peu trancher en nous disant gardez votre bien ? sur le salaire vous payez tant a chacun de vos créanciers , répondez nous ont stress de l'attente de la juge ,merci